

Conditions de travail

= Ensemble des **facteurs**, à l'exclusion des caractéristiques individuel des travailleurs, **qui peuvent influencer les conduites au travail**

= Tout ce qui **caractérise** une **situation favorisante ou freinant l'activité des travailleurs**

Dates importantes

ANACT : Agence national pour l'amélioration des conditions de travail **1974**

1ere lois sur les accidents du travail **1898**

Création des CHSCT Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail **1982**

Création des CSE Comité Social et Economique **2017** (mise en application en **2018**)

- de 11 pas de CSE

Au moins 11 CSE particuliers

50 salariés ou plus d'obligation complémentaire

Nomenclature d'éva des conditions de travail

Le facteur travail en lui-même :

le contenu de travail

la charge de travail (cadences, efforts physiques)

l'implication psychologique

contenu pré-social (représentant personnel, son soutien...)

L'environnement de travail :

l'environnement physique ou "décors industriels"

horaires de travail (amplitude et décalage)

le mode de rémunération

L'insertion de l'entreprise dans son environnement local

aides concernant le logement, les transports ...

Le contexte global/général :

La situation de l'emploi

la considération

Objectif: Protection dessalariés

Favoriser l'attribution collective des salaires

Équité de traitement identifier la parité d'accès aux femmes.

Problématique liés aux grossesses mais aussi au handicap.

Harcèlement social et sexuelle dans les entreprises

Enquêtes risque accident de travail ou futur risque → Mesure préventives

Activités culturelles et sociales Si +50 salariés

Les accidents du travail

Est considéré un accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.

Accident avec arrêts

= tous les accidents qui entraînent une interruption du travail d'un jour complet en plus du jour durant lequel l'accident est survenu.

Accident grave

Tous accidents qui entraînent une rente d'incapacité permanente soit le décès.

Accidents mortels

1400 accidents de travail mortels en moyenne en France

dont 600 d'accidents de trajets (-30ans principalement)

1: Secteur de l'industrie

2: bâtiments

3: travaux publics

4: services aux entreprises, commerce

5: agriculture

Accidents du travail

Taux d'accident du travail

= Nombre de jours ou d'heures / Nombre de jours ou perdu pour accident du travail d'heures attendus du travail

Taux de gravité

= Nombre de jours perdus pour 1000 h de travail

Plus l'entreprise a un taux de gravité élevé plus elle a un taux de cotisation élevé

